



**DDP 9F030-20200174**

## **Démolition et retrait de l'antenne parabolique de radioastronomie D.S. Kennedy**

### **Addendum n° 1**

La date de clôture de l'appel d'offres est prolongée jusqu'au 17 septembre 2020 à 10h00.

Période du contrat : Tous les travaux doivent être terminés au plus tard le 15 décembre 2020.

Une allocation pouvant atteindre 10 000 \$ sera accordée pour l'évaluation, l'enlèvement et l'élimination de tout matériau contenant de l'amiante trouvé dans le cadre de la construction lors de l'attribution du contrat. Après le lancement du projet, le soumissionnaire doit fournir une répartition de ces coûts en termes de devis des sous-traitants, de taux de main-d'œuvre interne et de coûts d'élimination, le cas échéant. L'allocation est strictement pour l'élimination de l'amiante. Le coût de l'évaluation sera prélevé sur l'allocation. Si l'évaluation produit un rapport négatif, le soumissionnaire ne peut pas utiliser l'allocation pour un autre coût. Si l'élimination de l'amiante finit par coûter plus cher que l'allocation, l'ASC n'augmentera pas l'allocation et les coûts supplémentaires devront être absorbés par le budget principal. Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'élaborer la stratégie la plus économique pour éliminer l'amiante, s'il est présent.

L'appel d'offres contient deux options de prix, l'ASC classera les soumissions pour chaque option de prix individuellement. L'option de prix choisie sera basée sur des décisions politiques. Les soumissionnaires ne sont pas tenus de présenter des prix pour les deux options de coûts contenues dans l'appel d'offres, mais le font au risque de ne pas être pris en compte pour l'option qui n'a pas fait l'objet d'une soumission de leur part.

La démolition électrique consiste à retirer tous les conduits et le câblage jusqu'à la source, qui est un transformateur situé à proximité de l'antenne parabolique.

Le socle en béton à l'est de la tour doit être enlevé dans le cadre des projets.

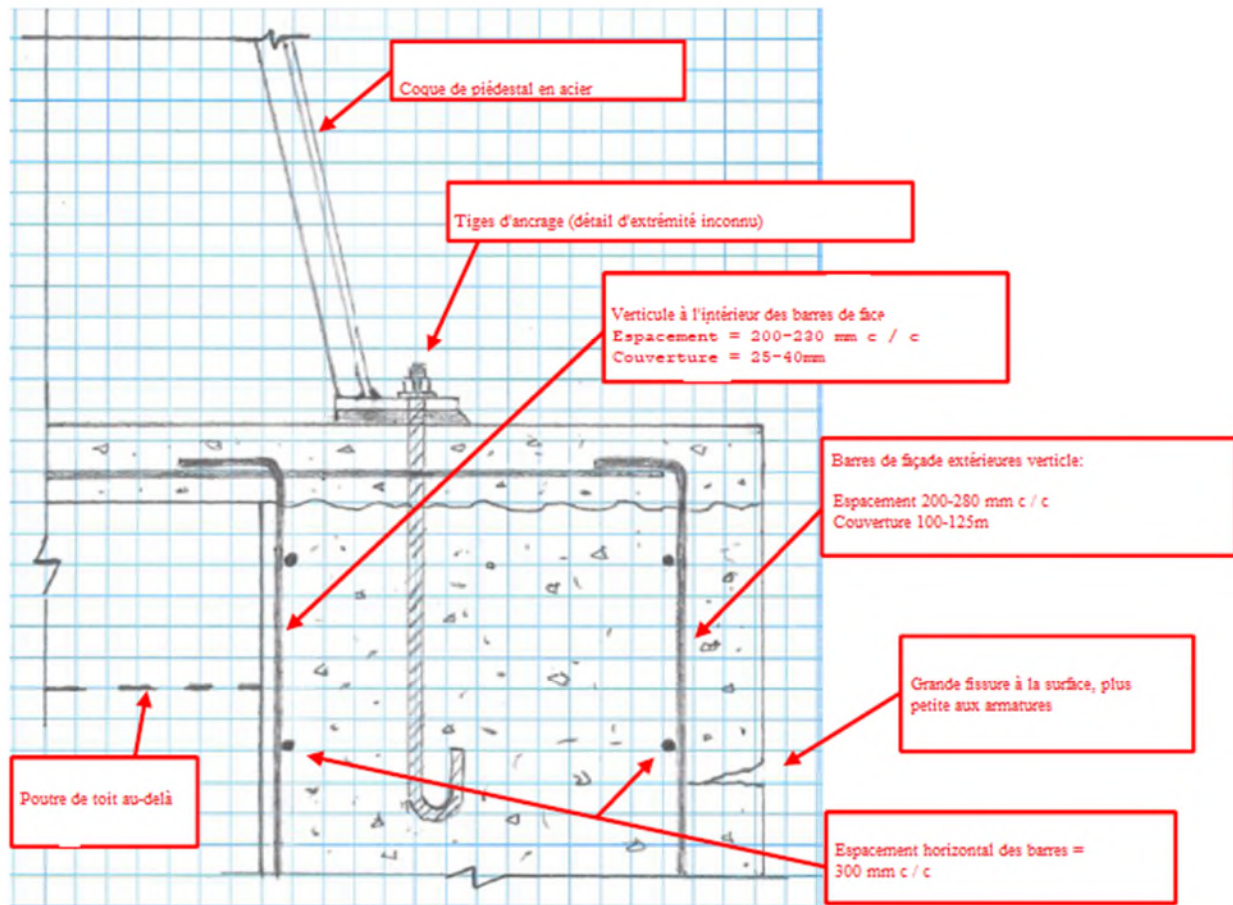
Les plans existants de la construction originale de l'antenne parabolique ne sont pas disponibles. Les dimensions approximatives sont fournies ci-dessous :

Hauteur de la structure - Environ 24 m à 27,4 m

Largeur de la section de la parabole - 18,3 m

Murs de fondation octogonaux en béton – 813 mm d'épaisseur

Croquis du profil du mur ci-dessous :



**Détail schématique de l'assemblage toit-mur de la base en béton**

La profondeur de la base en béton n'est pas connue. Pour limiter cette inconnue, le contractant doit prévoir la rupture et l'enlèvement de toutes les fondations en béton associées à l'antenne jusqu'à 1m sous le niveau du sol. Il y a 8 anomalies enterrées, situées à environ 3m de chaque coin de la base en béton de l'antenne, qui sont probablement associées à la structure et doivent être incluses dans le cadre de l'offre de démolition jusqu'à une profondeur de 1m sous le niveau du sol.

Pour l'option de prix n°2, l'antenne doit être démontée en ses éléments constitutifs indiqués dans la demande de brevet originale, que l'on peut trouver ici : <https://patents.google.com/patent/US2997712>. Les écarts par rapport à ce démontage, dus à la corrosion, ou variant en fonction des conditions de construction, doivent être signalés à l'autorité responsable du projet avant la démolition pour approbation. L'antenne d'alimentation peut être décomposée en 5 parties de taille approximativement égale. Les contrepoids doivent rester intacts, ainsi que la section d'entraînement. La section du socle peut être divisée en 16 parties de taille égale. Tout ce qui se trouve sous le socle doit être démolé et retiré du site.

Photos supplémentaires du site pour référence en annexe de ce document.